



1, rue Neuve
L-9353 Bettendorf
PacteClimat

Ma commune s'engage pour le climat

Commune de Bettendorf

Avis d'urbanisme


Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, il est porté à la connaissance du public qu'en séance du 23 novembre 2022, le conseil communal a approuvé le morcellement suivant, conformément à la demande et aux plans soumis :

- Morcellement d'un fonds sis à Gilsdorf, route Schellecksgass, inscrit au cadastre de la commune de Bettendorf, section C, des parcelles 979/2932 et 187/5110, tel que présenté par Madame Maryse Keller.

Les textes des décisions, avec les pièces à l'appui, sont à la disposition du public à la maison communale à Bettendorf, où le public peut en prendre connaissance et publiés sur le site internet de la commune www.bettendorf.lu.

En exécution de la loi modifiée du 21 juin 1999 portant règlement de procédure devant les juridictions administratives, un recours en annulation devant le Tribunal Administratif est ouvert contre cette décision endéans un délai de 3 mois à partir de la publication de l'acte attaqué ou, à défaut de publication, de la notification ou du jour où le requérant en a eu connaissance.

Le présent avis est publié et affiché en date du **27 JAN. 2023** aux tableaux d'affichage de la commune de Bettendorf. La décision devient obligatoire trois jours après la publication par voie d'affiche dans la commune.

Bettendorf, le
Pour le collège des bourgmestre et échevins,
Le Bourgmestre,

Pascal Hansen

27 JAN. 2023
le Secrétaire communal,

Mireille Schlechter
